



Union des Navigants de l'Aviation Civile

CONTINENTAL SQUARE - 3 place de Londres - BP 12797 ROISSY CDG cedex
Tél : 01 48 64 49 29 - Fax : 01 48 64 49 33 - Mail : navigants@unac.asso.fr
www.unac.asso.fr

Ref. : LDS-11-03-08-FM

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre de l'Écologie, du
Développement durable, des Transports
et du Logement
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75700 Paris

Roissy, le 2 mars 2011

Madame la Ministre,

Le 1^{er} février, nous vous informions que si les ministères de tutelle promulguaient le projet de réforme de la Caisse de Retraite du Personnel Navigant tel que voté par son conseil d'administration en 2008 notre organisation appellerait l'ensemble des PNC de toutes les compagnies à cesser leur travail du 8 au 13 mars.

Depuis, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé nous a informés que le projet de réforme envisagé n'était plus à l'ordre du jour puisque des aménagements destinés à garantir l'équité entre les différentes populations étaient indispensables.

Le 25 février, le Cabinet de monsieur Xavier Bertrand a reçu l'ensemble des syndicats PNC pour confirmer que le projet de réforme sera amendé et que l'objectif de cette réforme sera dorénavant l'amélioration de la pérennité du régime de retraite complémentaire des navigants.

Comme l'ensemble des syndicats, l'UNAC a accepté le principe de ces concertations tout en précisant notre attachement à faire respecter l'unique objectif de cette réforme, à l'exclusion de toute recherche d'amélioration des pensions de certaines catégories d'affiliés.

En effet, soit les déséquilibres de la CRPN sont tels qu'une réforme s'impose pour assurer le service des pensions aux futures générations de retraités, soit la CRPN va bien et il n'y a pas lieu de faire une réforme, mais il n'est pas envisageable que les efforts imposés à tous au prétexte de l'amélioration de la pérennité du régime dégagent des ressources consacrées à l'amélioration du sort d'une minorité de futurs pensionnés.



Nous ne doutons pas que vous saurez rappeler à tous que la réforme d'un régime de retraite se doit d'être juste et raisonnable. Nous comptons sur vous pour donner les impulsions nécessaires qui permettront de rendre cette réforme socialement acceptable.

Vous aurez à cœur, c'est certain, de ne pas mettre en œuvre des mesures qui creuseraient plus encore le clivage entre les catégories de navigants au risque de porter atteinte à la sécurité du transport aérien.

Faute d'un certain consensus, la situation du transport aérien pourrait redevenir conflictuelle. C'est pourquoi votre ministère ne doit pas être un simple témoin dans cette affaire.

Sur tous ces sujets, nous restons à votre entière disposition.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Le Président

A handwritten signature in black ink, reading "Franck Mikula" followed by a horizontal flourish.

Franck Mikula